

Dispositif départemental d'accompagnement des étudiants en dernière année de maïeutique en stage en Mayenne

Objet de l'aide

Renforcer l'attractivité des terrains de stage mayennais

Objectif(s) de l'aide

Développer le nombre de terrains de stage en Mayenne

Rendre attractif la Mayenne auprès des étudiants en maïeutique

Bénéficiaires du dispositif

Type(s) de bénéficiaire(s)

- o Particuliers

Précision(s) bénéficiaire(s)

- o Etudiants en 4ème année de maïeutique de l'Université d'Angers réalisant un stage en Mayenne

Porteur(s) de l'aide

- o CD 53

Conditions d'attribution

Détail des conditions à remplir pour prétendre à la subvention

Etre étudiant en dernière année de maïeutique à l'Université d'Angers et réalisé son stage long en Mayenne

Type de dépenses

- o Dépenses de fonctionnement

Etat d'avancement du projet pour bénéficier du dispositif

- o Usage / Valorisation

Montant de l'aide

Modalités de calcul

- o Autre
- o 200€ par mois de stage en Mayenne

Taux de subvention, le cas échéant

- o

Montant de subvention limité

- o Non

Si oui, montant plafond de l'enveloppe

- o

Calendrier

Date limite de dépôt des demandes

- o 31/03/2028

Périodicité (le cas échéant)

- o Permanente

Modalités de dépôt de la demande

Liste des pièces à joindre au dépôt

- o RIB
- o Autre(s) justificatif(s) spécifique(s) à la nature de l'aide sollicitée

Lien vers le téléservice

- o https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/cd53_da_an4_maieutique

Modalités de décision

Analyse des demandes au fil de l'eau avec passage en Commission Permanente

Modalités de versement

- o Acompte

Pièces justificatives nécessaires au versement

- o Attestations (début, fin, achèvement, réception) et ou procès verbal

Contact

Direction de l'autonomie

Mission santé de proximité

prosdesante@lamayenne.fr

Coordonnées complémentaires, si besoin